

Date d'impression : 03/06/2024

Révision 4

Révision: 03/06/2024

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

- **Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** CLEARFIL CERAMIC PRIMER
- **Code du produit:** CA117
- **Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
Non disponibles.
- **Emploi de la substance / de la préparation** Matériau dentaire
- **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Fournisseur:**
Kuraray America, Inc.
32 Old Slip, 7th Floor, New York,
NY 10005 U.S.A.
Tel: 800-879-1676
Website: www.kuraraydental.com
- **Service chargé des renseignements:** Fournisseur
- **Numéro d'appel d'urgence**
CHEMTREC ; jour et nuit, aux États-Unis et au Canada
1-800-424-9300 CCN706984 ou +1 703-527-3887 (appels à frais virés acceptés)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- **Classification de la substance ou du mélange**
Liquides inflammables - catégorie 2 H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
- **Éléments d'étiquetage**
- **Éléments d'étiquetage SGH** Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).
- **Pictogrammes de danger**

GHS02
- **Mention d'avertissement** Danger
- **Mentions de danger**
H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
- **Conseils de prudence**

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P233	Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P240	Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241	Utiliser du matériel [électrique/de ventilation/d'éclairage] antidéflagrant.
P242	Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles.
P243	Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].
P403+P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P501	Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.
- **Autres dangers** Éviter de respirer les poussières de sablage et d'ébarbage.

CAF

(suite page 2)

Nom du produit: CLEARFIL CERAMIC PRIMER

(suite de la page 1)

RUBRIQUE 3: Composition/information sur les ingrédients

- **Mélanges**
- **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· **Composants dangereux:**

64-17-5	éthanol	 Liquides inflammables - catégorie 2, H225	> 80%
---------	---------	---	-------

· **Autres constituants:**

Méthacrylate de 3-triméthoxysilylpropyle
Phosphate dihydrogène 10-méthacryloyloxydécyle

RUBRIQUE 4: Premiers soins

- **Description des mesures de premiers secours**
- **Remarques générales:**
 - Éviter le contact avec les yeux.
 - Éviter le contact avec la peau.
- **Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- **Après contact avec la peau:** En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- **Après contact avec les yeux:** Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.
- **Après ingestion:** Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Non disponibles.
- **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires** Non disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:** CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange** Non disponibles.
- **Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:**
 - Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
 - Porter un vêtement de protection totale.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
 - Consulter le chapitre 8.
 - Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
- **Précautions pour la protection de l'environnement**
 - Diluer avec beaucoup d'eau.
 - Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
 - Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
 - Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
 - Assurer une aération suffisante.
 - Contenir tout déversement, puis l'éliminer dans un récipient adéquat. Minimiser les dégagements de poussière. Ne pas éliminer dans les égouts ou les cours d'eau.

(suite page 3)

CAF

Date d'impression : 03/06/2024

Révision 4

Révision: 03/06/2024

Nom du produit: CLEARFIL CERAMIC PRIMER

(suite de la page 2)

Aspirer ou balayer le déversement et l'éliminer dans un récipient à déchets approprié. Aérer la zone du déversement.

Utiliser un équipement de protection individuelle (EPI) adéquat.

- **Référence à d'autres rubriques**

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

* RUBRIQUE 7: Manutention et stockage

- **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas avaler. Éviter tout dégagement de poussière. Ne pas respirer les poussières, les fumées, les gaz, le brouillard, les vapeurs et les pulvérisations.

- **Préventions des incendies et des explosions:**

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

- **Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**

- **Stockage:**

- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Stocker dans un réfrigérateur (2-8°C).

- **Indications concernant le stockage commun:**

Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.

Ne pas conserver avec les agents de réduction.

- **Autres indications sur les conditions de stockage:**

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

- **Classe de stockage:** 3

- **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Non disponibles.

* RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Paramètres de contrôle**

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

64-17-5 éthanol	
EL	STEL: 1000 ppm
EV	TWA: 1,900 mg/m ³ , 1,000 ppm

- **Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- **Contrôles de l'exposition**

- **Contrôles techniques appropriés** Sans autre indication, voir point 7.

- **Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

- **Mesures générales de protection et d'hygiène:** Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

- **Protection respiratoire:** Protection respiratoire recommandée.

- **Protection des mains:**

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

- **Matériau des gants**

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être

(suite page 4)

Nom du produit: CLEARFIL CERAMIC PRIMER

(suite de la page 3)

contrôlée avant l'utilisation.

· **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· **Protection des yeux/du visage** Lunettes de protection**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**· **Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

· État physique	Liquide
· Couleur:	Incolore
· Odeur:	Genre alcool
· Point de fusion/point de congélation:	-114.5 °C (éthanol)
· Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	78 °C
· Inflammabilité	Facilement inflammable.
· Limites inférieure et supérieure d'explosion	
· Inférieure:	3.5 Vol % (éthanol)
· Supérieure:	15.0 Vol % (éthanol)
· Point d'éclair	13 °C (éthanol)
· Température d'auto-inflammation	425.0 °C (éthanol)
· Température de décomposition:	non déterminé
· pH	non déterminé
· Viscosité:	non déterminé
· Viscosité cinématique	Non déterminé.
· Dynamique:	Non déterminé.
· Solubilité	
· l'eau:	Partiellement miscible
· Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	-0.32 (éthanol)
· Pression de vapeur:	59.0 hPa (20°C, éthanol)
· Densité et/ou densité relative	
· Densité:	0.8 g/cm ³ (éthanol)
· Densité relative	non déterminé
· Densité de vapeur:	1.6 g/cm ³ (éthanol, air=1)

· **Autres informations**· **Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité**· **Propriétés explosives:** Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**· **Réactivité** Non disponibles.· **Stabilité chimique**· **Décomposition thermique/conditions à éviter:**

Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.

· **Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.· **Conditions à éviter** Non disponibles.· **Matières incompatibles:** Non disponibles.· **Produits de décomposition dangereux:** Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

Nom du produit: CLEARFIL CERAMIC PRIMER

(suite de la page 4)

RUBRIQUE 11: Données toxicologiques

- **Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**
- **Toxicité aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Corrosion cutanée/irritation cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Mutagénicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité subaiguë à chronique:**
- **Catégories cancérogènes**

· **IARC / CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer)**

Aucun des composants n'est compris.

· **NTP / PNT (Programme National de Toxicologie)**

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Données écologiques

- **Toxicité**
- **Toxicité aquatique:** Non disponibles.
- **Persistence et dégradabilité** Non disponibles.
- **Potentiel de bioaccumulation** Non disponibles.
- **Mobilité dans le sol** Non disponibles.
- **Résultats des évaluations PBT et vPvB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **Propriétés perturbant le système endocrinien**
Pour les informations relatives aux propriétés perturbant le système endocrinien, se référer à la rubrique 11.
- **Autres effets néfastes**
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- **Recommandation:**
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

(suite page 6)

CAF

Date d'impression : 03/06/2024

Révision 4

Révision: 03/06/2024

Nom du produit: CLEARFIL CERAMIC PRIMER

(suite de la page 5)

- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· Numéro ONU ou numéro d'identification · DOT/TMD, IMDG, IATA	UN1170
· Désignation officielle de transport de l'ONU · DOT/TMD · IMDG · IATA	ÉTHANOL mélange ETHANOL (ETHYL ALCOHOL) mixture ETHANOL mixture
· Classe(s) de danger pour le transport · DOT/TMD (Règlement sur le transport des marchandises dangereuses):	
	
· Classe · Label · Étiquette	3 Liquides inflammables. 3 3
· IMDG, IATA	
	
· Class · Label	3 Liquides inflammables. 3
· Groupe d'emballage · DOT/TMD, IMDG, IATA	II
· Dangers pour l'environnement · Marine Pollutant:	Non
· Précautions particulières à prendre par l'utilisateur · Numéro d'identification du danger (Indice Kemler): · No EMS: · Stowage Category	Attention: Liquides inflammables. 33 F-E,S-D A
· Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Non applicable.
· Indications complémentaires de transport: · DOT/TMD · Quantity limitations · Quantités exceptées (EQ)	On passenger aircraft/rail: 5 L On cargo aircraft only: 60 L Code: E2 Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml Quantité maximale nette par emballage extérieur: 500 ml

(suite page 7)

Nom du produit: CLEARFIL CERAMIC PRIMER

(suite de la page 6)

<ul style="list-style-type: none"> · IMDG · Limited quantities (LQ) · Excepted quantities (EQ) 	1L Code: E2 Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 500 ml
<ul style="list-style-type: none"> · "Règlement type" de l'ONU: 	UN 1170 ETHANOL (ETHYL ALCOHOL) MIXTURE, 3, II

RUBRIQUE 15: Informations sur la réglementation

- **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

- **Canadian substance listings:**

- **Canadian Domestic Substances List (DSL)**

64-17-5	éthanol
---------	---------

- **Liste extérieure des substances (LES) du Canada**

Aucun des composants n'est compris.	
-------------------------------------	--

- **Canadian Ingredient Disclosure list (limit 0.1%)**

64-17-5	éthanol
---------	---------

- **Canadian Ingredient Disclosure list (limit 1%)**

Aucun des composants n'est compris.	
-------------------------------------	--

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Phrases importantes**

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

- **Acronymes et abréviations:**

DOT: US Department of Transportation

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

- *** Données modifiées par rapport à la version précédente**